



COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINÉE S.A.
Direction Générale sise à Kamsar, Tél. 30.32.72.02/ 60.23.01.51
En Guinée : B.P. 523 Conakry Tél.30.41.50.18, email : infocbg@cbg-guinee.com
République de Guinée : Fax : Conakry(224) 30-45-15-77-Kamsar(224) 30-32-72-11

Kamsar, le 24 avril 2019

N°027/DJEC/19

NOTE D'INFORMATION

Dans le cadre du renforcement du dispositif de sécurité dans les relations commerciales avec les fournisseurs de CBG, les documents juridiques suivants sont préalablement requis à chaque demandeur sollicitant son enregistrement au Registre des Fournisseurs de la CBG.

I- Pour les Personnes morales : Société Anonymes (SA), Société A Responsabilité Limitée (SARL), etc.

- Demande d'enregistrement adressée à la Direction des Achats et Logistique ;
- Formulaire : enregistrement, engagement et conflit d'intérêt dûment remplis ;
- Copie certifiée conforme à l'original des statuts juridiques de la société ;
- Copie certifiée conforme à l'original du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Copie certifiée conforme à l'original du Certificat d'Immatriculation fiscale (NIF) ;
- Preuve de l'enregistrement de la société et des employés à la CNSS ;
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité des associés et du Gérant ;

A. Pour les Personnes physiques et autres Entreprises individuelles :

- Demande d'enregistrement adressée à la Direction des Achats et Logistique ;
- Formulaire de conformités : enregistrement, engagement et conflit d'intérêt dûment remplis ;
- Copie certifiée conforme à l'original du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Copie certifiée conforme à l'original du Certificat d'Immatriculation fiscale (NIF) ;
- Preuve de l'enregistrement à la CNSS ;
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du Gérant ;

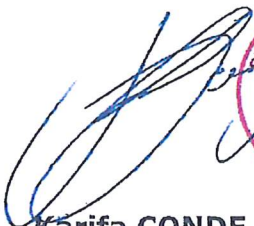
(Signature)

Toutes les pièces ci-haut citées doivent être déposées en même temps et dans la forme prescrites au moment du dépôt des dossiers.

Il est rappelé que la fourniture d'une fausse pièce est constitutive d'infraction. La CBG se réserve donc le droit de poursuivre tout demandeur qui utiliserait de faux documents dans sa demande d'enregistrement.

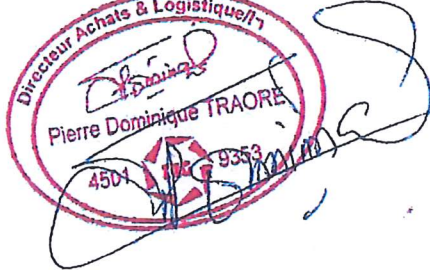
Le dépôt de la demande d'enregistrement ne veut pas dire que la société est d'office enregistrée au Panel fournisseurs CBG.

La collaboration de tous est vivement souhaitée.



Karifa CONDE

Directeur Juridique Ethique &
Conformité



Pierre Dominique TRAORE

Directeur Achats et Logistique

4